



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que lors de l'**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE** du **19 DÉCEMBRE 2016**, les membres du Conseil de la Ville de Cap-Chat ont adopté un **RÈGLEMENT** portant le numéro **269-2016** concernant l'adoption du **BUDGET** de l'**EXERCICE FINANCIER 2017** et le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**.

REVENUS

1. Taxe foncière générale & tarification des services	2 361 775.\$
2. Paiement tenant lieu de taxes	161 322.\$
3. Autres revenus	134 836.\$
4. Transferts de droits & transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	<u>499 077.\$</u>

TOTAL DES REVENUS : **3 157 010.\$**

DÉPENSES

1. Administration financière	757 442.\$
2. Sécurité publique	358 223.\$
3. Transport	835 179.\$
4. Hygiène du milieu	474 368.\$
5. Santé et bien-être	81 385.\$
6. Aménagement, urbanisme & développement	128 824.\$
7. Loisir et culture	243 497.\$
8. Service de financement	109 616.\$
9. Transfert aux activités d'investissement	<u>168 476.\$</u>

TOTAL DES DÉPENSES : **3 157 010.\$**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019 : **5 237 541.\$**

TARIFICATION

Taxe foncière générale	1.30\$ / 100.\$
Aqueduc & égout	250.\$
Ordures par unité de logement	181.\$

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance dudit **RÈGLEMENT N° 269-2016**, au bureau du directeur général et greffier, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

Le **Règlement N°269-2016** entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi.

Adopté à Cap-Chat, ce 19^{ième} jour de décembre 2016.

Keven Gauthier
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, **Keven Gauthier**, directeur général et greffier de la Ville de Cap-Chat, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié dans un journal et affiché au bureau municipal l'avis ci-dessus conformément à la Loi, le 4^{ème} jour de janvier 2017.

Keven Gauthier
Directeur général et greffier